



Division des Archives du Sénat

Lettre d'information n° 31, mai - juin 2024

1. AVRIL-MAI 1974 : VOICI CINQUANTE ANS, ALAIN POHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT, ASSURE L'INTÉRIM DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



Le 2 avril 1974, le Président de la République, Georges POMPIDOU, décédait au cours de son mandat.

Conformément à l'article 7 de la Constitution de 1958, le Président du Sénat, Alain POHER est alors appelé à exercer l'intérim de la Présidence de la République jusqu'à l'entrée en fonction le 27 mai 1974, du Président de la République nouvellement élu, Valéry GISCARD D'ESTAING.

Alain POHER à son bureau à l'Élysée en 1974
Archives du Sénat, 10FI 49



Durant cet intérim, Alain POHER exerce les fonctions de chef de l'État. À ce titre, le 6 avril 1974, il reçoit, au Palais de l'Élysée, le président des États-Unis d'Amérique, Richard NIXON, et, le 8 mai, préside, à l'Arc de Triomphe, les cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945.

Alain POHER reçoit Richard NIXON, Président des États-Unis d'Amérique,
à l'Élysée le 6 avril 1974
Archives du Sénat – 10 FI 47



Alain POHER préside la cérémonie commémorant la Victoire du 8 mai 1945
à l'Arc de Triomphe le 8 mai 1974
Archives du Sénat – 10 FI 40

2. PALMARÈS DU PRIX DE THÈSE DU SÉNAT



Les membres du jury du prix de thèse du Sénat, présidé par Mme Sylvie ROBERT, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Vice-Présidente du Sénat

Leurs thèses seront publiées aux éditions DALLOZ, dans la collection *Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle*.

Le jury du Prix de thèse du Sénat a décerné un **Prix spécial** à :

– **M. Florian MELLINGER**, pour sa thèse *La centralisation, les centralisateurs et la réforme de l'administration locale sous la monarchie de Juillet*, dirigée par M. Éric ANCEAU, maître de conférences HDR à Sorbonne Université.

3. ENTRÉE RÉCENTE DANS NOS FONDS : Foulard républicain de 1877

Le 16 mai 1877, Jules Simon, chef du Gouvernement est poussé à la démission par le Président de la République, Patrice de Mac-Mahon.

Le 18 mai 1877, 363 députés publient un manifeste contre ce renvoi et l'ajournement des chambres pour un mois.

Le 19 juin 1877, les députés votent la défiance contre le nouveau gouvernement du duc de Broglie.

Le 25 juin 1877, le décret de dissolution de l'Assemblée Nationale est signé par le Président de la République.

Le 26 juin 1877, les groupes républicains de gauche des deux assemblées émettent une protestation qui est imprimée sur des foulards. La déclaration des sénateurs est la suivante :

« *Les sénateurs soussignés représentant les trois groupes de la gauche du Sénat expriment l'avis :*

Que la réélection des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour du 19 juin contre le ministère présidé par M. le duc de Broglie, est un devoir civique et s'impose au pays comme s'est imposée en 1830 celle des 221.

Que cette réélection sera l'affirmation la plus solennelle que la France puisse donner de sa volonté de maintenir et de consolider les institutions républicaines, seules capables d'assurer l'ordre à l'intérieur et la paix au dehors.

Faisant appel au patriotisme de tous, ils comptent qu'aucune candidature républicaine ne sera opposée à celle des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour de défiance. »

Les jurys du Prix de thèse du Sénat et du Prix de la Fondation Jacques DESCOURS DESACRES se sont réunis le 4 avril 2024 sous la présidence de Mme Sylvie ROBERT, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Vice-Présidente du Sénat. Ils ont décerné :

– le **Prix de thèse du Sénat** à Mme Perrine PREUVOT, pour sa thèse *Les résolutions parlementaires, instrument de la fonction tribunitienne du Parlement français*, dirigée par M. Bertrand MATHIEU, professeur émérite de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

– et le **Prix de la Fondation Jacques DESCOURS DESACRES** à Mme Anna ZACHAYUS, pour sa thèse *Le rôle de l'État dans le financement du service public de la santé*, dirigée par M. Vincent DUSSART, professeur à l'université Toulouse Capitole.



Foulard patriotique polychrome, commémoratif de l'union de tous les groupes républicains du Sénat et de l'Assemblée Nationale le 26 juin 1877, comportant en haut l'emblème de la ville de Paris encadré des portraits d'Adolphe THIERS à gauche, et de Léon GAMBETTA à droite, et en-dessous les déclarations des groupes républicains de gauche de chacune des chambres.

Archives du Sénat – 124 EO 3

DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES, 15 rue de Vaugirard, 75291 PARIS CEDEX 06
Division des Archives – 01.42.34.36.18 – archives@senat.fr

